

Document annexe

Les pratiques linguistiques au Luxembourg

Les résultats de l'enquête, *BaleineBis, Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation*¹ conduite par Fernand Fehlen et une équipe de l'Université de Luxembourg, ont été connus début 2009. Cette enquête a marqué profondément les débats autour de la place des langues au Luxembourg.

Selon cette étude, le français reste la langue la plus parlée au Luxembourg, avec 99% des interrogés qui déclarent le parler régulièrement. Suivent ensuite le luxembourgeois (82%) et l'allemand (81%). Le pourcentage des personnes qui disent utiliser régulièrement le luxembourgeois a toutefois augmenté de deux points par rapport à 1997 (année de la première enquête *Baleine*), et ceci surtout parmi les résidents portugais. L'étude montre ainsi qu'aucune des trois langues officielles n'est menacée dans son usage au Luxembourg.

A l'école comme au foyer, la pratique des langues reste relativement stable par rapport à la situation de 1997, avec une légère tendance tout de même vers un accroissement du plurilinguisme. Ceci n'est pourtant pas le cas pour la vie publique, et surtout pour les magasins et les commerces qui ont connu des changements assez profonds depuis dix ans. C'est du côté de l'utilisation des langues par les résidents luxembourgeois que le changement est le plus remarquable. En 1997, 78% des Luxembourgeois déclaraient utiliser le luxembourgeois comme première langue lors de leurs achats et 22% le français. En 2004, le français précède le luxembourgeois (56% contre 44%), mais la situation s'inverse à nouveau en 2008 au profit du luxembourgeois (53% contre 46%).

L'étude a porté l'attention sur un sujet particulièrement sensible et fortement débattu dans l'opinion publique luxembourgeoise : l'importance du luxembourgeois, de son utilité pour les résidents étrangers et de sa fonction comme « vecteur d'intégration ». Le Luxembourg connaît depuis dix ans une « valorisation de la langue luxembourgeoise auprès des Luxembourgeois ». En 2004 par exemple, une grande majorité des Luxembourgeois considérait déjà qu'il était très important (56%), voire important (31%) que les résidents apprennent le luxembourgeois lorsqu'ils s'installent au Luxembourg. En quatre ans, cette position s'est encore renforcée: le taux des Luxembourgeois affirmant qu'il est très important que les enfants des immigrés et les étrangers adultes résidant au pays parlent ou apprennent le luxembourgeois a augmenté de 9%. Bien que les résidents de nationalité étrangère ne soient pas aussi nombreux à partager cet avis – en 2004, 32% des résidents portugais et 35% des autres résidents étrangers pensaient qu'il est très important d'apprendre le luxembourgeois –, il semble toutefois que leur position soit en train de se rapprocher de celle des Luxembourgeois. Pour les auteurs de l'étude, c'est un signe que les résidents issus de l'immigration sont prêts à accepter la valorisation du luxembourgeois.

Une autre tendance fait écho à la valorisation de la langue nationale par les Luxembourgeois. Le taux des résidents issus de l'immigration qui disent parler le luxembourgeois augmente avec la durée de leur séjour. Parmi les personnes installées au Luxembourg depuis 2000, seul un quart dit parler la langue nationale. Parmi celles arrivées avant 1960, ce taux est trois fois plus élevé. Qui plus est, les résidents arrivés dans la dernière décennie ont encore plus

¹ <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/conditions-sociales/marche-linguistique/etude-baleinebis.pdf>

tendance à apprendre le luxembourgeois (44% contre 38%). Les résultats du sondage contredisent l'hypothèse défaitiste concernant le recul du luxembourgeois qui attribuerait aux étrangers ce supposé recul. Il semble, au contraire, valorisé tant au niveau du nombre de ses locuteurs qu'au niveau de ses fonctions et on peut espérer que ces preuves statistiques permettront de stopper les discours identitaires et nationalistes qui circulent dans une certaine opinion publique luxembourgeoise.

L'étude en cours de réalisation, *Le multilinguisme du Luxembourg à travers le recensement général de la population 2011* (Fernand Fehlen et Isabelle Pigeron-Piroth) fournira, sans doute, des données complémentaires.

Des principes pour une intégration linguistique en douceur

Néanmoins un double problème se pose dans toute société d'accueil : comment inscrire les résidents nouvellement installés dans la société tout en respectant leur culture d'origine et, en même temps, comment leur faciliter l'accès à la langue et à la culture du pays d'accueil. De même toute société multilingue est, et sera toujours, soumise à des tensions et des malentendus sur l'équilibre linguistique. Il y aura toujours des parties de la population qui maîtriseront une langue moins bien qu'une autre, qui ressentiront que certains espaces économiques ou culturels, publics ou privés, lui sont moins accessibles que d'autres. Le multilinguisme parfait n'existe pas et n'existera jamais nulle part. Imaginer une société luxembourgeoise (ou canadienne, ou espagnole, etc.) où tout le monde ne parlerait qu'une seule langue « nationale » au détriment d'autres relève, de nos jours, d'un imaginaire dangereux. Il s'agit, dans toute société multilingue, de créer les conditions pour une cohésion linguistique basée sur une attitude constructive de la part des locuteurs majoritaires et d'une attitude active en faveur de l'intégration linguistique de la part de ceux qui y arrivent.

Depuis des années, la langue luxembourgeoise gagne jour après jour en prestige et en espaces d'utilisation publique plus importants. La réaffirmation de la langue nationale, qui est l'aspect identitaire le plus marquant pour les Luxembourgeois, était inévitable dans un contexte de construction européenne et de la consolidation des phénomènes de globalisation. Cet aspect identitaire est en effet une partie de la réaffirmation naturelle de la perception du pays dans les nouveaux espaces politiques et culturels qui se dessinent. Ce processus (coexistence de phénomènes de mondialisation et de réaffirmation régionale), qui est identique à ceux qu'on voit ailleurs dans le monde, n'a rien de négatif s'il est vécu comme une consolidation de la cohésion sociale et culturelle du pays, en intégrant de manière dynamique toutes ses composantes culturelles et linguistiques et en respectant ses diverses expressions d'origine. Par contre, il peut devenir un phénomène d'exclusion et de division sociale, quand il se manifeste comme l'expression, face à l'autre, de valeurs imaginaires de supériorité (culturelle ou religieuse surtout dans ses aspects les plus déformés et agressifs). Ces attitudes de « supériorité » par la langue ne sont pas spécifiques aux Luxembourgeois, loin de là, mais viennent parfois aussi de certains locuteurs issus de l'immigration, qui par une simple approche démographique, tirent des conclusions sur la langue luxembourgeoise comme une langue minoritaire ne « méritant » pas un effort d'apprentissage. Ces arguments réduisent l'approche interculturelle et égalitaire entre les langues et les cultures que le Clae préconise.

Il est simple de dire « *si l'on vit au Luxembourg il faut apprendre le luxembourgeois* ». Mais la preuve en est, depuis des années, que la grande majorité des résidents d'origine étrangère, malgré les progrès évidents dans leur connaissance de la langue ces dernières années, ne réagit pas si vite par rapport à cette affirmation. La question mérite un débat plus approfondi

pour cerner les facteurs qu'il faut modifier pour mener à terme, de manière progressive et non conflictuelle, cette affirmation.

Si la langue luxembourgeoise n'occupe pas la place de langue véhiculaire dans tous les domaines de la vie sociale, il ne faut pas le reprocher au tiers de la population qui n'a jamais trouvé une situation favorable à son apprentissage mais surtout à l'inexistence jusqu'il y a peu d'une vraie politique linguistique de la part des autorités luxembourgeoises.

La consolidation de groupes à comportements linguistiques différents

Force est de constater la diversité linguistique des personnes installées durablement dans le pays. Il faut l'accepter dans l'immédiat sans pour autant abandonner, mais au contraire renforcer, les politiques de promotion de la connaissance des langues du pays à tous les niveaux.

L'expérience des politiques linguistiques dans d'autres pays de l'Union européenne nous montre que l'action politique visant à développer la présence sociale d'une langue et sa compréhension chez la partie de la population qui ne la maîtrise pas, peut se traduire dans un sens réactionnaire (chercher l'exclusion linguistique d'une partie de la population pour préserver une situation de pouvoir économique ou de groupe) ou dans un sens progressiste (inclure la majorité de la population dans la connaissance de la/les langue/s nationale/s pour garantir l'égalité des chances). Au Luxembourg, il faut être conscient que chaque expérience personnelle comporte des exigences linguistiques différentes dans la connaissance du français, de l'allemand et du luxembourgeois. Les langues se mélangent peu et produisent des groupes de population à connaissances linguistiques différentes selon les expériences au travail, dans la famille et dans la vie sociale et associative.

Les langues et la jeunesse issue de l'immigration

Aussi lors du dernier Congrès nous avons attiré l'attention sur le fait que les enfants de parents venus en migration, qui sont nés au Luxembourg ou arrivés à un très jeune âge, parlent couramment le luxembourgeois, ce qui les différencie de leurs parents. De ce fait, ils ne sont plus considérés comme des étrangers à part entière par la population autochtone. Le français reste encore cependant la langue parlée par beaucoup de jeunes issus de l'immigration dans la ville de Luxembourg et elle semblerait s'imposer de plus en plus au centre du pays comme langue véhiculaire entre les jeunes, même en présence de jeunes Luxembourgeois. L'utilisation du français entre les jeunes est un phénomène de la capitale qui ne s'est pas répandu dans les autres lycées du Grand-Duché, où le luxembourgeois reste la langue principale de communication et où l'usage du français semble, au contraire, en claire diminution parmi les jeunes. Donc rien ne semble indiquer, vu les comportements dans la tranche d'âge 15-24, que les groupes à connaissances linguistiques différenciées soient amenés à disparaître dans les années à venir.

Dans le cadre du projet pédagogique « Mankind on the move » (MOM)², le Centre de Documentation et d'Animations Interkulturelles, service géré par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, la Ville de Luxembourg et l'Asti ont présenté, en Mars 2011, l'analyse d'un questionnaire qu'ils ont soumis à 6.000 lycéens, âgés entre 15 et 18 ans et issus de 17 lycées différents du pays. Les conclusions ne font que confirmer les analyses du Clae en 2006. « *Je n'aime pas du tout parler français, je suis tellement peu*

² http://www.cdaic.lu/pdf/Evaluation_MOM_net.pdf

confiante dans cette langue ». La réponse de cette Luxembourgeoise âgée de 14 ans n'est pas un cas isolé. La langue française est certes l'une des trois langues officielles du pays, mais elle est extrêmement redoutée, surtout par les jeunes de langue maternelle luxembourgeoise. Il semblerait donc que certains jeunes Luxembourgeois éprouvent plus de difficultés avec le français. D'ailleurs sur une échelle d'appréciation allant de -2 à 2 concernant l'usage de la langue française chez les lycéens, la moyenne des répondants luxembourgeois est de -0,29. Seuls les lycéens d'origine balkanique semblent encore moins enclins à parler français (-0,36). Il est donc un fait que dans les cours de récréation du pays, c'est la langue du pays qui domine, toutes nationalités confondues et dans certains cas, ce sont les élèves d'origine étrangère qui vont même jusqu'à condamner les étrangers qui ne font pas l'effort de comprendre la langue nationale. Cette attitude se fait bien plus radicale avec l'âge, surtout lorsque l'on évoque la question du multiculturalisme au Grand-Duché. Plus le jeune grandit et acquiert de l'expérience, moins il accepte cette idée. Sur une échelle d'appréciation de -2 à 2, la moyenne des répondants âgés entre 12 et 14 est de 0,06 et chez les 18-24 ans, elle n'est plus que de -0,25. Les jeunes appartenant à cette dernière catégorie d'âge commencent à côtoyer le monde du travail, rencontrent des personnes de nationalité étrangère et ont parfois des difficultés à accepter que ceux-ci n'aient pas été contraints de fréquenter un système scolaire leur imposant l'apprentissage de trois langues. Les mêmes élèves font souvent la remarque que les étrangers prennent les emplois aux Luxembourgeois, ce qui pour eux constitue un désavantage de la société multiculturelle.

Si la langue française est majoritairement considérée comme n'étant pas un symbole culturel luxembourgeois, les jeunes de nationalité portugaise et ceux originaires de pays tiers se positionnent, d'après l'enquête, sur cette question de façon plus neutre. Si l'usage du français est appréhendé de plus en plus négativement par les jeunes luxembourgeois ainsi que par les jeunes originaires des Balkans, les jeunes originaires de pays frontaliers, du Portugal ou encore de pays tiers l'envisagent de façon beaucoup plus positive. Ces constats peuvent notamment déboucher sur la question de savoir quelles sont les situations dans lesquelles les jeunes luxembourgeois sont amenés à parler librement le français, à l'école et ailleurs. En effet, pour ces jeunes, parler le français est souvent perçu comme une contrainte, exception faite d'un usage au sein d'un groupe d'amis issus de l'immigration. La dichotomie enseignement classique/enseignement technique semble ici de nouveau opérante ; une dichotomie confirmée par d'autres résultats montrant par exemple qu'un plus grand nombre de jeunes de l'enseignement classique réclame une prédominance du luxembourgeois sur le français.

Le 21 mars 2011, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a présenté un nouveau matériel didactique pour l'apprentissage du luxembourgeois langue étrangère : « *Wat gelift? Lëtzebuergesch fir déi Jonk* », un matériel fondé sur l'approche par compétences et adapté à un public adolescent. Il s'adresse aux élèves de l'enseignement post-primaire qui viennent d'arriver au pays. Il faut ne pas oublier que chaque année, environ 500 jeunes âgés de 12 à 18 ans arrivent avec leurs familles au Luxembourg. À l'école, ils se voient confrontés à un système scolaire trilingue. Pour ces élèves, les 3 leçons hebdomadaires prévues pour l'enseignement du luxembourgeois sont souvent la seule possibilité de contact avec cette langue.

L'Ecole européenne constitue un cas spécifique. Elle dépend des institutions européennes pour sa gouvernance et financement, et accueille plus de 3.000 élèves au Luxembourg (seulement 8% d'élèves de nationalité luxembourgeoise). Elle comprend plusieurs sections linguistiques. La répartition des cours et leur contenu sont identiques dans chaque section afin

de favoriser une éducation multiculturelle. L'étude d'une première langue étrangère, aussi appelée langue "véhiculaire" (EN, DE ou FR) est obligatoire à partir de la première classe primaire. Bien que souvent à tort assimilée à une école élitiste, alors qu'elle a pour mission de délivrer un enseignement dans la langue maternelle à des élèves dont les parents peuvent être amenés à changer de lieu d'affectation ou à réintégrer leur pays d'origine, l'absence presque totale du luxembourgeois dans les choix linguistiques est devenu au fil des années un point controversé. En effet, les contacts entre les élèves de l'école européenne et les élèves de l'enseignement public sont quasi inexistantes. De plus, compte tenu de la situation économique et du fait que la plupart des parents restent au Luxembourg pour des très longues périodes ou pour toujours, ces jeunes réintègrent, après leurs études universitaires, le marché du travail ou la vie sociale au Luxembourg avec des compétences linguistiques différentes.

L'allemand aussi langue d'intégration ?

On pourrait considérer que l'allemand est aussi en train de devenir, d'une certaine manière, une langue d'intégration pour résidents d'origine étrangère. D'abord tout naturellement pour les jeunes puisque c'est la langue véhiculaire du système scolaire. L'allemand est perçu comme un grand atout de valorisation sur le marché du travail et comme une langue qui permet également l'accès aux nombreux médias et activités culturelles germanophones disponibles au Luxembourg. Aussi beaucoup d'adultes, considérant que l'allemand est très proche du luxembourgeois et avec une démographie et poids économique supérieur à celui du français, se tournent vers l'apprentissage de l'allemand comme une sorte de « compromis » pour une intégration plus effective que l'apprentissage du français seulement. La réaction des locuteurs luxembourgeois en face de quelqu'un qui s'exprime en allemand est généralement beaucoup plus positive.

L'allemand permet, pour beaucoup, une compréhension passive du luxembourgeois et constitue, peut être, une porte vers son apprentissage ultérieur. D'ailleurs et comme le montre l'enquête, *BaleineBis*, l'allemand est sans doute préféré, pour beaucoup, au français pour les raisons exposés avant, ce qui expliquerait le fait qu'autant de résidents déclarent utiliser plus ou moins régulièrement l'allemand et le luxembourgeois (respectivement 81% et 82%) et que presque 40% des Portugais (et environ 70% d'autres nationalités) indiquent aussi l'utiliser régulièrement. Ces taux étant par ailleurs comparables à ceux de l'utilisation de l'anglais, une autre langue de communication intercommunautaire de plus en plus utilisée.

Les langues et le marché du travail

Si le poids du luxembourgeois et de l'allemand augmente dans certains espaces, notamment parmi la jeunesse, la demande linguistique sur le marché du travail reste stable depuis 1984 en ce qui concerne la prédominance du français. L'étude³ *Les langues dans les offres d'emploi du Luxemburger Wort 1984-2009* de l'Université du Luxembourg a permis d'identifier les demandes linguistiques dans les offres d'emploi publiées dans le quotidien *Luxemburger Wort*. Les auteurs de l'étude ont pu déceler une série d'évolutions intéressantes par rapport aux années précédentes. Tout d'abord, en vingt-cinq ans, le nombre d'annonces qui mentionnent explicitement des compétences linguistiques comme étant nécessaires pour obtenir le poste, a fortement augmenté. Si en 1983, seule la moitié des annonces exprimait explicitement des exigences linguistiques, en 2009, 7 annonces sur 10 le font. Autre fait important : le multilinguisme est en hausse dans les offres d'emploi – plus de compétences linguistiques sont requises de manière générale. Les auteurs le lisent comme le reflet d'une

³ <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/thematique/population-emploi/langues/rapport.pdf>

situation linguistique devenue plus complexe au fil des années. Par le passé, les compétences linguistiques considérées comme évidentes n'étaient pas systématiquement mentionnées dans l'annonce.

Le français est la langue la plus demandée dans les offres d'emploi du *Luxemburger Wort* avec 61,1 % des annonces. L'évolution la plus frappante concerne cependant le luxembourgeois qui tend à être de plus en plus demandé, mais aussi souhaité dans les offres d'emploi. L'anglais, par contre, est moins souvent exigé depuis 1999. Ce résultat serait cependant moins le signe d'un désintérêt pour l'anglais que le reflet du fait que les recrutements des branches fortement demandeuses en anglais (intermédiation financière, institutions européennes, recherche) passent par d'autres canaux que les médias nationaux. En ce qui concerne l'étude de cas des offres d'emploi publiées dans *l'Essentiel*, l'image se présente un peu différemment. Dans 35,7 % des offres d'emploi publiées, aucune demande linguistique n'est formulée, et lorsqu'elle l'est, ce sont plutôt deux que trois langues qui sont exigées.

La langue luxembourgeoise poursuit sa progression comme langue exigée, mais aussi souhaitée, ainsi que comme langue utilisée pour rédiger l'annonce. Si en 1984, une seule annonce du *Luxemburger Wort* était rédigée en luxembourgeois, c'est le cas de 70 annonces en 2009 (soit 7,1% des annonces). La langue nationale a été davantage utilisée que l'anglais en 2009. Ajoutons que la progression au sein de l'échantillon, des annonces de l'administration publique, santé et action sociale n'est pas totalement étrangère à la hausse des exigences du luxembourgeois, étant donné qu'il s'agit d'un secteur fortement demandeur de la langue nationale. Le monde du travail a lui aussi connu une évolution considérable du point de vue structurel, et ceci surtout à cause de sa transnationalisation. Une réalité qui joue également sur la situation linguistique : le Luxembourg a un marché du travail foncièrement multilingue. Un autre constat montre qu'il y a une différence fondamentale entre le secteur public et le secteur privé. Dans le premier, l'utilisation du luxembourgeois semble dominer, tandis que le français est la langue la plus utilisée dans le secteur privé. Pour l'ensemble des langues parlées, le français précède le luxembourgeois (85% contre 72%).

Le *Luxemburger Wort* ne possède pas le même lectorat que d'autres quotidiens, et notamment *l'Essentiel* (quotidien gratuit qui s'adresse à un public plutôt jeune et francophone). On a pu constater par ailleurs que les différents secteurs d'activité ont des besoins distincts en matière linguistique. On retiendra par exemple que le luxembourgeois est fortement demandé dans les transports et communications, ainsi que dans l'administration publique, santé et action sociale, et que l'anglais est très souvent exigé dans le secteur de l'intermédiation financière.

Connaître le luxembourgeois ne semble pas être une nécessité absolue sur le marché du travail mais sa demande reste forte dans le secteur ou dans les services sociaux et sanitaires conventionnés. Dans le secteur privé, sa demande est encore faible et semblerait avoir été favorisée par l'évolution conjoncturelle du Grand-Duché depuis une trentaine d'années. Il se peut que la langue luxembourgeoise soit victime du succès économique du pays qui est basé, entre autres, sur une main-d'œuvre croissante, mais souvent étrangère. Les gains retirés par l'utilisation du luxembourgeois sont la meilleure inscription dans la société au sens large (vie privée, vie professionnelle) qui pourrait expliquer la demande pour l'apprentissage du luxembourgeois, mais dont les effets ne seraient pas mesurables par les gains monétaires⁴.

⁴ voir KLEIN Carlo. *La valorisation des compétences linguistiques sur le marché du travail luxembourgeois*. CEPS/INSTEAD, 2003, Cahier PSELL n°139).

Vers un rééquilibrage linguistique au Luxembourg ?

Comme signalé auparavant, les conséquences de ces nouvelles données sont, à la longue, difficiles à prévoir mais confirment bien qu'un rééquilibrage sociolinguistique, avec un poids supérieur des langues germaniques, est en train de s'opérer dans le pays et qu'il deviendra de plus en plus visible dans les prochaines décennies.

La difficulté de la langue luxembourgeoise effraie un grand nombre d'immigrés adultes, issus notamment des pays de langues latines. Leur sentiment d'incapacité face à cette langue est tel qu'ils la considèrent comme un obstacle insurmontable. Des observations empiriques dans les activités du Clae et d'autres associations montrent, par contre, que l'attitude des populations en provenance des anciens pays de l'Est, qu'ils soient ressortissants des nouveaux pays de l'UE ou demandeurs d'asile, est beaucoup plus encline à un apprentissage des langues germanophones (luxembourgeois et allemand).

Ces conclusions auront forcément des répercussions dans la façon dont le Clae et les autres organisations militant pour les droits des étrangers intégreront ces éléments. La place à donner à la connaissance de la langue luxembourgeoise et aux actions de promotion en douceur devient importante. Cependant, il y a lieu en même temps de préserver la valeur « fédératrice » du français (*d'après Fernand Fehlen*) comme langue de communication entre communautés et comme langue de relation entre l'administration, les partis politiques et une grande partie de la population. Il s'agit là également d'un facteur à prendre en considération au sein de chaque organisation pour des questions « pratiques » de communication.

La question linguistique dans le projet sur la double nationalité

La connaissance de la langue luxembourgeoise parlée est une des conditions à l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise via la procédure de la multiple nationalité. Ainsi, tout candidat doit passer des épreuves « *Sproochentest Lëtzebuergesch* » organisées par l'Institut national des langues (INL). Parce que le Clae reconnaît la valeur de la langue luxembourgeoise comme un élément de citoyenneté, il ne s'oppose pas à la demande d'un certain niveau de connaissance du luxembourgeois pour accéder à la double nationalité, mais estime que le niveau requis devrait être basique et approprié à la réalité des facilités mises à la disposition pour l'apprentissage de la langue. Un niveau B1 en compréhension et un niveau A2 pour l'expression orale (selon les niveaux fixés au cadre européen commun de références pour les langues développées par le Conseil de l'Europe) sont exigés. A titre de comparaison, ce sont les objectifs définis par le plan de réajustement de l'enseignement des langues pour que les enfants accèdent au secondaire. Les personnes arrivées au Luxembourg avant 1984 sont dispensées de ce test linguistique. Cette décision est motivée par le fait que le multilinguisme est devenu une réalité légale par la *Loi du 24 février de 1984 sur le régime des langues*. Cette législation n'a cependant pas prévu comment donner les moyens d'atteindre les conditions essentielles afin que la langue luxembourgeoise devienne un outil d'intégration et de cohésion : la possibilité pour tous de l'apprendre, des moyens pédagogiques adaptés aux populations arrivées à l'âge adulte, un corps professoral formé spécifiquement pour l'enseignement de la langue luxembourgeoise et une situation sociale qui favorise cet apprentissage. Malgré des exemples individuels nombreux et réussis d'intégration linguistique et malgré l'action bénévole de certaines associations, enseignants et communes, l'apprentissage de la langue luxembourgeoise a été peu promu jusqu'au milieu des années 2000.

Le Clae a toujours défendu avec énergie et conviction la place importante que doit avoir la langue luxembourgeoise dans une société rassemblée autour de valeurs communes. C'est le Clae qui a défendu avec le plus d'énergie l'introduction du luxembourgeois dans l'enseignement précoce ou le congé linguistique dans les entreprises. Et cela quand beaucoup de ceux qui maintenant élèvent la voix pour « sauver » l'identité luxembourgeoise ne se mobilisaient guère pour défendre et promouvoir la langue et ne se souciaient en rien des conditions sociales nécessaires à son apprentissage. Le Clae insiste pour que des conditions raisonnables, par exemple une attestation de participation à des cours et une connaissance de base du luxembourgeois, puissent constituer la preuve d'une volonté d'intégration et de participation dans la communauté nationale, intégration prouvée tous les jours par d'autres valeurs que la seule connaissance de la langue luxembourgeoise.

Les ressources de l'Institut national des langues et les facilités pour l'apprentissage du luxembourgeois

L'Institut national des langues (INL) est devenu une pièce fondamentale dans la procédure de l'acquisition de la nationalité. Entre décembre 2008, date des premières épreuves, et décembre 2009, dix sessions du « *Sproochentest Lëtzebuergesch* » se sont succédées, enregistrant une moyenne de 93 personnes par séance, soit un nombre total de 937 candidats, dont 97 en 2008 et 840 en 2009. Un premier bilan peut donc être dressé⁵. Le taux de réussite moyen sur l'ensemble des sessions atteint 77,7%, tandis qu'il est de 76,11% pour la seule année 2009. Ce sont les premières sessions qui affichent les meilleurs résultats (de 80 à 91%). Ce phénomène s'explique par le fait qu'un grand nombre des premiers candidats résidaient et travaillaient depuis longtemps au Grand-Duché et maîtrisaient très bien la langue luxembourgeoise, tandis que leurs successeurs sont arrivés plus récemment dans le pays. Entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2010, 8.333 demandes d'acquisition ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise ont été gérées par le ministère de la Justice (4.022 en 2009 et 4.311 en 2010). 15,3% des demandeurs de naturalisation ont participé à l'épreuve d'évaluation de la langue luxembourgeoise et aux cours d'instruction civique; les autres 84,7% ont bénéficié d'une dispense (soit pour cause d'accomplissement d'au moins 7 années de scolarité au Grand-Duché, soit pour cause de résidence depuis au moins le 31 décembre 1984).

Néanmoins les places disponibles pour suivre des cours de luxembourgeois restent trop rares, notamment pour les salariés qui ne peuvent se libérer avant 19 heures. L'INL table davantage sur la plage horaire 17h15-18h55. Pour les débutants (niveau A.1.1) pas moins de trois classes ont été mises à leur disposition dans cette tranche contre une seulement entre 19 et 20h40. Les autres niveaux connaissent un scénario presque identique.

L'offre auprès des communes n'est pas différente de celle de l'INL. Un des obstacles principaux à la fréquentation d'un cours de luxembourgeois a toujours été l'incompatibilité de ces cours avec la vie professionnelle. Une autre barrière est le fait que les cours de luxembourgeois se basent plutôt sur du français écrit que sur du français parlé. Le Clae avait toujours dénoncé que le Luxembourg ne se soit jamais doté d'un corps d'enseignants spécifique pour les cours pour adultes ni d'une méthodologie alignée sur celle d'autres langues. Finalement la *Loi du 22 mai 2009* a créé l'Institut national des langues et la fonction de professeur de langue luxembourgeoise. La législation confère un statut reconnu aux enseignants de luxembourgeois en créant la fonction de professeur de langue

⁵ http://www.men.public.lu/publications/periodiques/rapports_activites/rapport_activite_2009/100319_rapport_activite_2009.pdf

luxembourgeoise. Depuis la rentrée académique de 2009, la formation des enseignants de luxembourgeois est dispensée par l'Université du Luxembourg.

Notons une fois de plus qu'un statut reconnu aux enseignants de luxembourgeois n'existe que depuis 2009 et que la loi sur la nationalité dispense du test linguistique seulement les résidents arrivés avant 1984.

Cela explique partiellement le fort taux d'abandon dans les cours de luxembourgeois pour adultes pendant des longues années. Ce taux d'abandon ne se limite pas aux cours de l'INL (où il est évalué à 30% des inscrits) mais à l'ensemble des cours proposés par les communes, sociétés privés, institutions européennes, associations, etc.

Le Conseil permanent de la langue luxembourgeoise qui a pour missions l'étude, la description et la diffusion de la langue luxembourgeoise créée par Règlement grand-ducal du 5 février 2007 ne s'est cependant jamais penché sur ces questions.

Notons aussi que des Subsidés pour l'amélioration de l'intégration des étrangers par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise⁶ existent dans le cadre de la Stratégie européenne en faveur de l'emploi. Le gouvernement a décidé depuis l'année 2003 d'accompagner financièrement les efforts en matière d'intégration par l'apprentissage de la langue luxembourgeoise. Des crédits budgétaires correspondants ont été confiés par la suite au Ministère du Travail et de l'Emploi et peuvent être octroyés aux entreprises qui introduisent une demande de subvention en relation avec l'apprentissage de la langue luxembourgeoise par leurs salariés provenant des secteurs d'activité suivants : commerce, construction, restauration/hôtellerie, immobilier, activités de conseil juridique et/ou comptable, secteur bancaire et secteur industriel. Leur niveau d'utilisation nous est inconnu.

Le partenariat linguistique volontaire

Lors du précédent Congrès, nous avons signalé qu'un fait inhérent au multilinguisme des Luxembourgeois est qu'un Luxembourgeois a immédiatement recourt à la langue française lorsqu'il pense que son interlocuteur est de nationalité étrangère. Nous avons proposé la promotion d'expériences comme le « partenariat » ou « parrainage » linguistique, à savoir qu'un locuteur luxembourgeois s'engage bénévolement à partager des conversations avec une personne en situation d'apprentissage de la langue luxembourgeoise. L'expérience du *coaching* linguistique mis en place par l'Asti dans le cadre de ses activités est un exemple de bonnes pratiques dans ce domaine qu'il faudrait évaluer et le cas échéant généraliser.

⁶ <http://www.lifelong-learning.lu/pages/EnterpriseTemplate.aspx?view=folder&id=c584c2b1-736e-49a2-979b-6681af3b7d55&language=fr>